

## é ditō

n° 905

Octobre 2014

### Le Comité Confédéral National CGT-FO fait le point

LE CCN de la CGT-FO s'est réuni les 2 et 3 Octobre. Le « Parlement de FO » tenait sa dernière réunion du mandat avant le congrès de février 2015 à Tours. Il a repris dans sa résolution finale l'ensemble des revendications et résolutions du congrès de Montpellier en 2011 et des derniers CCN. Il a particulièrement rejeté **le pacte de responsabilité**, considérant que ce cadeau au patronat de 41 milliards d'euros est contre les travailleurs. Il a aussi plaidé pour une autre politique économique relançant la croissance et donc la création d'emplois.

Il a réitéré son attachement à **la protection sociale** socle du salaire différé qui confère aux travailleurs un droit de propriété sur la Sécurité sociale. Il a enfin souligné l'indispensable nécessité du rapport de forces à construire et demandé des initiatives **pour une manifestation nationale pouvant aller jusqu'à la grève interprofessionnelle.**

## Trois longues années

Cher(e) camarade,

OUOI DE NEUF depuis notre dernier congrès d'octobre 2011. L'inquiétude est palpable ! Où en est le CAC 40 ? D'après Bourorama, sur la période de 3 ans il a progressé de 45,81 %. Le Medef et les gouvernements qui se sont succédés sur cette période ne manquent pas d'idées (certaines déjà appliquées) pour pérenniser ce niveau de performance : transformation du Smic en une multiplication de Smics, réformes après réformes des retraites, suppression des 35 heures et de jours fériés, nouveaux déremboursements de soins et de médicaments, destruction de pans entiers de services publics, suppression du code du travail, des CDI et du statut des fonctionnaires, réduction du congé parental pour les mamans, extorsions de budgets publics sous forme de crédits (CICE) et de remises de cotisations qui entraînent la Sécurité sociale encore plus vers la faillite. La question des résultats de toutes ces solutions miracles interpelle même les plus naïfs. Le chômage de masse n'a jamais été aussi fort. Dans notre métier où la précarité explose et les salaires s'effondrent, comment comprendre la reconnaissance l'an passé d'une 14<sup>ème</sup> école de journalisme. Même le nombre de cartes de presse recule depuis 2 ans, parce que certains pigistes n'atteignent pas les revenus suffisants pour l'obtenir.

### FRANCHIR UN NOUVEAU PAS AU CONGRÈS

Les trois années ont vu aussi la consécration de l'information numérique. Au risque de négliger le métier de base, tous les patrons de la presse écrite et même de l'audiovisuel ne voient que par elle, bien qu'aucun ne sache gagner de l'argent sur ce mode de diffusion. Selon eux, le seul frein au retour à la prospérité était l'absence de polyvalence des journalistes. Ils devaient devenir des couteaux suisses de l'information : écriture, image, son, montage... Souvent avec l'impulsion des plus jeunes, cette sacro-sainte polyvalence est donc devenue un facteur acquis dans notre monde professionnel.

Pour quel résultat ? Les plans de restriction se poursuivent et les patrons geignent de plus belle. Les plus jeunes journalistes, soucieux de donner le meilleur d'eux-mêmes, craquent et les plus vieux tentent une sortie honorable. L'attachement du SGJ-FO à la qualité et la déontologie, nous en sommes convaincus, est au cœur de la solution. Certes, beaucoup de gens n'ont plus les moyens de payer un abonnement ou un journal, mais ne reste-t-il pas assez de chalands pour sauver les meilleurs titres ?

C'est toutes ces questions que le prochain congrès du SGJ-FO devra aborder afin de franchir un nouveau pas dans la construction du syndicat dont notre profession a grand besoin.

**Denis Lemoine**  
Secrétaire Général du SGJ-FO

# « Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire » Jean Jaurès



**Le SGJ-FO a été sollicité pour participer à la rédaction, avec les autres syndicats de journalistes, d'un appel commun suivi d'une prise de parole, rue du Croissant, le 31 juillet, afin de commémorer le centenaire de l'assassinat de Jean Jaurès.** Vouserez ci-dessous la réponse que Tristan Malle a faite au nom du bureau national du SGJ. Au moment où l'armée française se trouve impliquée dans plusieurs guerres, le message de Jean Jaurès nous semble plus que jamais d'actualité : « ... Il n'y a qu'un moyen d'abolir la guerre entre les peuples, c'est abolir la guerre économique, le désordre de la société présente », disait-il le 8 mars 1895 à la chambre des députés.

Bonjour camarades,

Le bureau national du Syndicat Général des Journalistes Force Ouvrière a pris connaissance du projet de déclaration commune initié par la CFDT et signé depuis par plusieurs organisations de journalistes, sous le nom d'appel du Centenaire. Il a décidé de ne pas s'associer à cette initiative.

En premier lieu, notre syndicat n'entend pas d'une manière ou d'une autre participer à une des innombrables tentatives de récupération de Jean Jaurès qui fleurissent ici et là, notamment de la part de groupes ou organisations dont les idées et les actes n'ont rien à voir avec ce que fut son combat.

En tant que syndicalistes, nous savons le rôle historique joué par le dirigeant socialiste Jean Jaurès pour l'organisation de la classe ouvrière et son indépendance dans la lutte des classes, pour la défense des valeurs de la République et en particulier pour l'instauration de la loi de 1905 de séparation de l'Eglise et de l'Etat, son combat inlassable contre la guerre et pour l'unité des classes ouvrières d'Europe pour s'opposer à la barbarie. Nous savons son action résolue pour les conquêtes ouvrières, lui qui écrivait : « Et l'action politique serait-elle autre chose que le triste jeu des ambitions et des vanités, si elle ne proposait pas la libération du peuple ouvrier, l'organisation d'une

vie meilleure pour ceux qui travaillent ». Nous n'oubliions pas non plus le journaliste pour qui le droit aux faits était, au même titre que les autres droits démocratiques qu'il défendait, nécessaire à l'émancipation des peuples. Faut-il, d'ailleurs, chercher autre part les raisons qui amenèrent ses adversaires à mener à son encontre une campagne d'une violence inouïe, aboutissant à son assassinat par Raoul Villain, ancien membre du mouvement social-chrétien Le Sillon. Jaurès aura puissamment contribué à la défense, dans notre pays, des valeurs de cette République sociale et laïque dont notre organisation syndicale se revendique. Cela ne nous donne pas un quelconque droit sur son héritage politique, contrairement à d'autres qui n'hésitent pas à se revendiquer de Jean Jaurès alors qu'ils ont entrepris de détruire, un à un, tous les fondements de cette République, que ce soit les acquis arrachés par la classe ouvrière ou l'organisation territoriale mise en place à la Révolution française pour garantir l'égalité des droits de citoyens, où qu'ils se trouvent.

Notre syndicat n'entend pas, de surcroît, se mêler à un rassemblement dont la proximité avec d'autres rassemblements de nature politique, organisés par le parti socialiste et le parti communiste français le même jour et au même endroit, lui donnerait un caractère extra-syndical ou politico-syndical. Comme la confédération Force Ouvrière, le SGJ-FO reste profondément attaché à l'indépendance du mouvement syndical, nécessaire au combat pour la défense des intérêts particuliers et des revendications des salariés et des retraités.

C'est également la raison qui nous amène à ne pas nous associer à une déclaration qui se conclut par un appel, fût-il « solennel », au président de la République et au gouvernement afin de « mettre en œuvre les promesses du candidat Hollande ».

En ce qui nous concerne, comme syndicat confédéré Force Ouvrière, nous n'avons jamais fait de la liste des promesses de tel ou tel candidat, pas plus hier qu'aujourd'hui, la base de notre

cahier revendicatif. L'indépendance syndicale, c'est aussi pouvoir formuler et défendre librement ses revendications.

Nous partageons pour l'essentiel les grandes préoccupations exprimées dans votre texte sur l'emploi, les salaires, la précarité, les droits des pigistes, la situation des reporters-photographes, le pluralisme, l'indépendance des journalistes, la protection des sources... Et de façon générale sur la dégradation des conditions d'exercice de la profession de journaliste professionnel. Mais peut-on laisser croire un seul instant qu'il serait possible de défendre l'emploi, d'augmenter les salaires, de diminuer la précarité dans le cadre de la politique actuelle, toute entière fondée sur la réduction des coûts et singulièrement du coût du travail, en application des politiques libérales européennes dont Hollande et son gouvernement sont les défenseurs zélés. Peut-on laisser croire qu'on peut obtenir satisfaction sur un seul de ces points si on ne remet pas en question et si on ne combat pas la mise en œuvre du Pacte dit de responsabilité, visant à s'attaquer encore davantage aux droits des salariés en multipliant les exonérations de charges et les cadeaux fiscaux aux patrons. Quant aux « promesses », les seules que ce gouvernement semble en mesure de tenir (voire de devancer), ce sont celles faites aux patrons et à la finance.

De la même manière, comment pourrait-on avancer dans la voie de « la résorption de la précarité » et améliorer la situation des pigistes, si on ne commence pas par remettre en question le protocole d'étape de 2008 qui organise la destruction de leurs droits.

Le SGJ-FO se prononce pour l'unité d'action pour la satisfaction des revendications. Mais cela nécessite la clarté. Voilà pourquoi nous ne pouvons signer un texte commun avec des organisations co-signataires de l'ANI et du Pacte de responsabilité, qui tournent le dos aux intérêts des salariés et des journalistes.

« Le courage, disait Jaurès, c'est de chercher la vérité et de la dire ».

Salutations syndicalistes.

*Situation financière de l'AFP*

# Bilan accablant pour la direction

**Alors que des menaces pèsent à nouveau sur le statut de l'AFP, le bilan financier de l'actuelle direction est accablant: "Si l'AFP était une entreprise normale, elle serait déjà en dépôt de bilan!", concluait récemment un expert financier qui a réalisé pour le compte du Comité d'Entreprise un diagnostic des comptes 2013 de l'agence.**

**S**URENDETTEMENT, assèchement de la trésorerie, reprises de provisions exorbitantes, poursuite des dépenses somptuaires : tout semble au rendez-vous pour préparer l'agence à une crise sans précédent et justifier ainsi la création d'une filiale, proposée par le député PS Françaix, qui aurait pour principale conséquence d'accroître notre niveau d'endettement.

## LES CHIFFRES

- En 2010, les dettes financières nettes de l'AFP étaient de 26 M€. Fin 2013 (derniers chiffres disponibles), elles s'élèvent à 44 M€.
- Durant la même période, la trésorerie a fondu de plus de moitié, passant de 26 M€ à 12 M€.
- Pire encore: pour tenter d'équilibrer ses comptes, la direction a utilisé un artifice comptable à la limite de la légalité: la reprise de provisions. C'est ainsi que pour obtenir un résultat net à peu près à l'équilibre (même si encore négatif de 474 000 €) elle a puisé dans ses provisions (chargées)

**Les 20 M € de travaux programmés pour rénover le siège historique étaient-ils nécessaires ?**  
(Photo DR.)

normalement de faire face, à l'avenir, aux engagements sur les retraites et les risques généraux) pas moins de 14 M€. Et ce alors que chacun sait que les procès se multiplient contre l'AFP par des salariés s'estimant à juste titre bafoués dans leurs droits par une direction qui ne respecte plus la loi.

- Dans le même temps, les dotations à ce chapitre (essentielles à l'avenir d'une entreprise) diminuaient de 39 %.

Les spécialistes de la finance jugeront!

- Le résultat net de notre entreprise est également affiché pratiquement à l'équilibre grâce à la vente de l'immeuble de Nairobi (1,3 M€), source de bénéfice qui n'est évidemment pas renouvelable.

- Enfin, malgré ce qu'affirme notre PDG et son entourage, les frais de personnel sont restés stables en 2013, ne progressant que de 0,6%, (source : expert du CE) bien loin du 1,8% annoncé pour justifier encore une fois le gel de nos salaires.



Qui plus est, lors de la dernière réunion NAO cette semaine, le DRH a indiqué que la direction ne pourrait pas à nouveau cette année proposer d'augmentation générale des salaires.

## COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

L'argument avancé : « Il faut attendre le résultat » du procès engagé par deux syndicats (la CGT et FO) pour non-respect des accords avec la SPQN prévoyant des augmentations salariales par paliers chaque année. Quel cynisme !

Pressés de questions sur l'ensemble de ces sujets lors d'un récent CE, le PDG et son directeur général adjoint, ont fourni des réponses embarrassées et inintelligibles. Tout le monde sait que M. Hoog a une fâcheuse tendance à la mégalo manie. Etais-il prudent de programmer sur trois ans, dans un contexte difficile en 2008, après le début de la crise, 20M€ de travaux pour réno-

ver le siège historique dont seulement d'ailleurs les deux tiers ont été réalisés ?

Etais-il raisonnable de choisir des ameublements haut de gamme, notamment fauteuils et bureaux dont l'utilisation s'est avérée au mieux inconfortable. De même pour les ascenseurs (avec un écran télé finalement retiré) ou la vitre du PDG dont le remplacement, pour avoir une vue plus dégagée sur Montmartre aurait coûté, nous dit-on, 23 000 €.

Et comment en est-on arrivé à une facture de 2 M€, pour le seul réaménagement du 7<sup>e</sup> étage, le moins "peuplé" de tout le siège avec seulement une dizaine de personnes, quand les autres étages rénovés en abritent chacun plus d'une centaine ?

## UN LIMOGAGE POUR LE MOINS BRUTAL

Pour autant, notre chiffre d'affaires n'a que peu diminué en 2013 par rapport à l'année précédente, passant de 277M€ à 270M€ (-2,4%), loin des prévisions alarmistes de notre direction.

Cela ajouté aux efforts des personnels qui voient leurs salaires pratiquement gelés depuis quatre ans, qui se battent pour obtenir un simple enregistreur, à qui on demande de plus en plus d'efforts et de tâches.

Dans ce contexte de dépenses sans aucun lien avec notre mission et de jeux d'écritures comptables, on ne peut également que s'interroger sur le récent limogeage brutal du directeur financier, remercié pour avoir refusé de cautionner des pratiques comptables pour le moins discutables. ■■

**Syndicat Général des Journalistes FO et FO SNPEP (sections AFP)**

*Le Parisien - Groupe Amaury*

# Des menaces tous azimuts

**L**A DIRECTION du groupe Amaury a présenté au début de l'été un plan dit de "mutualisation des fonctions support". C'est un plan de 117 licenciements sur la base de "départs volontaires" et de réembauches à moindre coût de 113 d'entre eux. Il concerne les services comptabilité et trésorerie, paie, DSI, activités numériques et fabrication, des 7 sociétés de la partie presse du groupe. Pour l'essentiel, ces 113 personnes seraient ensuite embauchées dans deux sociétés du groupe Amaury. Pour les informaticiens et salariés des activités numériques, cela signifie qu'ils per-

dront le bénéfice de la convention collective de la presse, d'une partie de leurs jours de congés et de leurs primes...

Le 9 juillet, les élus et les organisations syndicales de ces entreprises exigeaient "le retrait de ce plan dont l'objectif est porteur de menace pour l'emploi et de dégradation des conditions de travail dans le groupe Amaury."

Pour leur part, les adhérents du SGJ-FO, réunis en section, s'indignent de cette remise en cause des conventions collectives et des RTT. Demain, nos collègues seraient employés à moindre coût, pour effectuer le même travail.

Les adhérents du SGJ-FO se sont déclarés solidaires des collègues des fonctions support et prêts à les soutenir dans toutes actions qu'ils jugeront nécessaires.

Dans des conditions différentes, mais guidée par la même logique de réduction du coût du travail, la direction a choisi de créer sa Web-TV sous la forme d'une filiale, dépendant de la grille salariale du Parisien magazine, moins avantageuse que celle du Parisien.

Pour FO, les salariés qui travaillent directement pour le Parisien doivent rester salariés du Parisien. ■■

## Vers un plan social plus large ?

**L**E REFUS du CSA d'autoriser LCI à devenir une chaîne gratuite n'aura t-il finalement été que le prétexte qu'attendaient les dirigeants de TF1 pour se lancer dans un vaste plan social. C'est en tout cas ce qu'on peut se demander après la décision de la chaîne de se séparer de 148 salariés, dont 58 à LCI, mais aussi 81 à la maison-mère TF1, et 9, soit la quasi-totalité de l'effectif, à la filiale numérique e-TF1.

LCI qui comptait 247 emplois équivalent temps plein, dont 98 journalistes sous contrat LCI, les autres étant sous contrat TF1 et détachés à la chaîne payante, fonctionnera désormais avec un effectif réduit à 54 personnes qui privilieront « l'analyse », selon ses dirigeants.

TF1, qui a exclu jusqu'à présent toute vente de LCI, notamment aux actionnaires du Monde, a annoncé un recours en Conseil d'Etat contre la décision du CSA. Reste qu'en attendant, elle a fait le choix de la destruction brute d'une rédaction et d'une restructuration qui, outre son coût social, ne convainc pas les salariés sur le plan rédactionnel. De plus, elle n'apaise pas les inquiétudes pour l'avenir alors que TF1, malgré sa santé financière florissante (137 millions d'euros de bénéfice en 2013 et 425 millions d'euros de trésorerie en juin 2014 !) enchaîne depuis six ans les plans d'économies et de suppressions d'emplois.

En moins de 2 ans, et avant même le dernier plan concernant LCI, le groupe avait déjà perdu 10% de ses effectifs, avec pour conséquence une dégradation importante des conditions de travail.

A TF1, comme dans toutes les rédactions, la mobilisation pour la préservation de tous les emplois reste à l'ordre du jour. D'autant que la disparition de LCI pourrait faire des émules du côté de M6 qui envisagerait pour sa part la fermeture de Paris-Première, elle aussi interdite de passage sur la TNT gratuite. Avec 60 emplois dans la balance. ■■

## Libération L'amère potion des actionnaires

**L**E PLAN social annoncé à la mi-septembre par les actionnaires de Libération pour « réduire le déficit permanent » du journal a fait l'effet d'un véritable coup de masse. Près des 2/5<sup>e</sup> des emplois vont passer à la trappe : 93 sur 250. Sur les 180 journalistes de la rédaction, il n'en restera que 130. Et pour ceux qui n'accepteraient pas les « départs volontaires », la direction a choisi de manier le gros bâton : les salariés devront signer de nouveaux contrats de travail incluant notamment une sidérante « clause de non-dénigrement de l'entreprise ». Tous ceux qui refuseront ces nouveaux contrats feront l'objet d'une procédure de licenciement !

### UNE CLAUSE AUX RELENTS LIBERTICIDES

Dès le mois d'août, Laurent Joffrin, le directeur de la publication, avait prévenu : « L'objectif (des suppressions d'emplois) devra être atteint, faute de quoi les coûts salariaux resteraient impossibles à supporter ». On ne saurait être plus clair. Mais de là à vouloir interdire toute expression libre via cette « clause de non-dénigrement » aux relents parfaitement liberticides ! Et que valent dans ces conditions les affirmations du même Joffrin affirmant sans rire que Libération défend la « cause d'un journalisme libre, au service d'un monde plus humain et plus juste ». Pas en son sein apparemment. D'autant que la saignée dans les emplois s'accompagne d'une réorganisation visant à imposer notamment une « unification de la rédaction » qui devra travailler désormais sur tous les supports. Pourtant, partout où les directions des journaux ont choisi cette recette, elle a donné les mêmes résultats : aggravation des conditions de travail, baisse de la qualité, sans pour autant améliorer, bien au contraire, les ventes. Avec au final, de nouvelles suppressions d'emplois. « Est-ce qu'on va devenir le nouveau France-Soir », s'interrogeait un des piliers de la rédaction de Libération. C'est effectivement un risque dont il appartient à la profession et à ses organisations de se prémunir en se mobilisant pour que Libération reste un journal et vive. ■■



*L'Union de Reims*

# Une mauvaise histoire belge

**Deux ans après le rachat du pôle « Champagne - Ardenne - Picardie » du groupe Hersant Médias par Rossel, l'histoire belge ne fait plus rire personne.**

**A**L'UNION par exemple, la rentrée de septembre est synonyme de la sortie de plusieurs confrères employés en CDD, pour certains parfois depuis deux ans, sans explications le plus souvent. Cette absence de franchise masque un « profilage » redoutable dont Rossel s'est fait le spécialiste. Untel donc sera jugé trop secret, un autre trop bavard, le dernier trop curieux pour rejoindre les rangs du nouveau papivore.

Ces derniers mois, de nombreux jeunes consœurs et confrères, s'investissant sans compter et sans jamais être remerciés, ont fait les frais de cette politique brutale.

De sorties, il est aussi question chez nos collègues de la régie publicitaire. Ainsi, dix-huit secrétaires ou guichetières sont embarquées sans discussions dans un plan social qui conduira à la suppression, d'ici novembre, de tous les accueils des quatorze

bureaux de la zone. Les tâches jusque-là accomplies par ces dévouées employées (certaines étaient présentes dans l'entreprise depuis 25 ans) seront basculées vers la rédaction ou externalisées vers des plates-formes téléphoniques.

Ceci bien entendu, sans affecter la proximité revendiquée par Rossel et ses lieutenants...

## ABATTEMENT AU SEIN DE LA RÉDACTION

En deux ans finalement, le groupe belge se sera séparé d'une cinquantaine de journalistes expérimentés, il aura recruté quelques confrères désorientés, et enrégimé une rédaction dont la docilité et l'abattement se confondent. La section du SGJ-FO n'a pas cessé de dénoncer ces éléments. Comme elle n'a cessé de réclamer un fonctionnement transparent des Institu-



Le quotidien champenois est réalisé par une équipe désorientée par la gestion du groupe Rossel. (Photo DR.)

tions Représentatives du Personnel (IRP), une mobilisation du CHSCT et, plus singulièrement, le paiement des astreintes faits divers.

Un an après notre naissance, le CHSCT a ouvert une consultation sur les conditions de travail des personnels, et, ô surprise, la direction annonce qu'à compter de septembre, les astreintes seront payées 10 euros... bruts par soirée. ■■

Une FOR-MI-DA-BLE avancée que Pascal Dejean, l'ami du nordiste Jacques Hardouin, attribue à, nous citons, « l'amicale pression du SNJ ». Les choses sont claires désormais.

A dix mois des élections professionnelles, le SGJ-FO de l'Union/L'Ardennais se voit confondu avec le SNJ par notre direction. C'est plutôt bon signe. ■■

*Courrier picard*

# Qand les droits d'auteur mènent à Pôle emploi...

**L**ES RESULTATS du passage du Courrier picard devant la commission des droits d'auteur du ministère de la Culture auraient pu être encourageants. En effet, la prime annuelle (500 euros bruts) de droits d'auteur, refusée par le SGJ-FO et acceptée par la seule CGT, était accompagnée d'arriérés qui finalisaient la somme due à 700 euros bruts pour l'année 2014.

Pourtant mécontente de ces propositions, la majorité des salariés en quête d'une petite prime pour l'été a signé ces accords. Le revers de la médaille ne s'est pas fait attendre, alors que tout le

monde regardait si sa production personnelle allait être reprise à moindre frais dans les autres titres du groupe Rossel-La Voix du Nord, c'est une page entière qui nous est arrivée depuis le pôle « Informations Générales » créé chez nos voisins de l'Union à Reims.

## MUTUALISATION ET RÉDUCTION D'EFFECTIFS

A terme, le but étant de réaliser à Reims les « Infos Génés - France Monde » mais aussi « sport France » et « Sport Monde », avec la volonté de réduire

ainsi la masse salariale. Les tout premiers à en avoir fait les frais sont les 7 derniers CDD non renouvelés qui subsistaient au Courrier picard et qui sont maintenant à la recherche d'un emploi. L'effectif est donc passé de 87 à 80 journalistes en l'espace d'un été, résumé de la mutualisation des titres du groupe qui au lieu de renforcer certains services du quotidien régional ont envoyé 7 personnes augmenter les rangs des demandeurs d'emploi et ce n'est malheureusement qu'un début.

Décidément, nous ne dirons pas merci à la loi Hadopi... ■■

Barème de piges (presse spécialisée)

# L'obstination du SGJ-FO a porté ses fruits

**I**NITIÉES à la mi-2012, les négociations à la FNPS (Fédération Nationale de la Presse d'information Spécialisée) sur les barèmes de piges semblaient sans issue, les employeurs déclarant qu'ils n'avaient pas mandat des membres de la FNPS pour faire une proposition au-delà de 38 euros le feuillet. Le SNJ, suivi par la plupart des autres organisations représentantes des salariés, refusait toutes propositions inférieures à 53 euros du feuillet (soit l'équivalent du barème de la presse magazine). L'argument majeur de la partie patronale actait de la situation précaire de plusieurs titres à faible tirage incapables d'assumer financièrement, selon eux, des montants supérieurs à 40 euros du feuillet.

La réalité du terrain confirme que des pigistes réalisent pour des petits titres des piges à moins de 30 euros du

feuillet. Certes bien moins « révolutionnaire » que ses confrères, le SGJ-FO a préféré rester fidèle à son pragmatisme revendicatif et a initié une enquête auprès des pigistes qui travaillent pour les entreprises où il est activement présent. Les résultats ont révélé que les pigistes

Sur cette base, le SGJ-FO a donc proposé, dès 2013, deux niveaux minimum de rémunération de piges : 40 euros pour les titres de tirage inférieur à 5 000 exemplaires et 45 euros pour les autres titres. Cette proposition n'a pas retenu l'attention des autres syndicats de salariés.



(Photo DR)

Aujourd'hui plus aucun pigiste travaillant pour un éditeur membre de FNPS ne recevra moins de 42 euros le feuillet.

travaillant pour moins de 40 euros le feuillet sont très rares, mais que plusieurs titres n'offrent guère plus.

En revanche, la FNPS a accepté de négocier auprès de ses membres sur cette base, bien que le SGJ-FO n'atteint

pas dans la branche la représentativité de 30 % pour valider la signature d'un accord. En 2014, le SGJ-FO intègre l'augmentation du coût de la vie dans ses revendications, soit des propositions légèrement supérieures à celle de 2013, et les représentants des employeurs reviennent avec la proposition de 42 euros le feuillet pour les titres à tirage inférieur à 5 000 exemplaires et 45 euros le feuillet pour les autres à partir du 1<sup>er</sup> août 2014. Le SGJ-FO adhère à cette proposition et s'engage à signer. Des esprits chagrin peuvent condamner FO d'avoir négocié. Mais aujourd'hui plus aucun pigiste travaillant pour un éditeur membre de FNPS ne recevra moins de 42 euros le feuillet. Quoi qu'il en soit tous les autres syndicats de salariés siégeant à la FNPS se sont ralliés à la proposition du SGJ-FO. Que de temps perdu ! ■■■

## Le dico de Ludo



**Pigiste.** Ce journaliste salarié est considéré à tort par les directions comme une variable d'ajustement à laquelle elle pourrait faire subir les sorts qu'elles désirent. Nul n'est sensé ignorer la loi mais les directions foulent du pied la loi Cressard.

**Redéploiement de ressources.** Procédé qui consiste à prélever des ressources à un endroit pour les affecter à un autre objet. Dans les entreprises de presse, l'annonce d'un redéploiement de ressources, rendu nécessaire par l'évolution prétendue du métier, correspond généralement uniquement à la première phase du processus : les ressources sont bien prélevées, mais elles ne sont jamais réaffectées.

## Paris-Turf Des négociations qui n'en finissent pas

DANS le cadre de la restructuration du groupe dont le nom est redevenu Paris-Turf (l'ancien groupe ayant été absorbé pour faire disparaître certains avantages avant que l'entité absorbante ne reprenne le nom de la « locomotive »), la direction a tardivement mis en place les réunions de négociations. Plusieurs chantiers sont entrepris simultanément. Plusieurs réunions ont concerné un accord triennal. Les propositions de la direction sont toutefois bien inférieures aux revendications du SGJ-FO, d'autant qu'elles sont conditionnées à un résultat d'exploitation élevé. Une réflexion

sur la classification est également en cours. Mais si la direction exerce une réelle pression pour obtenir satisfaction sur certains dossiers, elle fait preuve de procrastination pour d'autres.

Celui, capital, sur le temps de travail, est programmé à partir du 8 janvier... alors que les accords devront être signés le 28.

Le mode opératoire de ces négociations n'est pas de nature à garantir une action normale des instances représentatives du personnel.

Pourtant, le « nouveau contrat social » devait assurer à l'entreprise et à ses salariés les conditions d'une situation sereine. ■■■

*Liberté d'information*

# Protection des sources : la loi bientôt enterrée ?

**Le gouvernement a-t-il décidé d'enterrer définitivement le projet de loi sur la protection du secret des sources des journalistes qui aurait dû être débattu à l'Assemblée nationale à partir du printemps dernier ? On serait bien tenté de le croire, tant le sujet semble avoir totalement disparu des préoccupations des différentes parties intéressées, à commencer par le ministère de la Justice qui le présentait pourtant comme une priorité.**



**R**APPELONS pour mémoire que cette nouvelle loi figurait également au titre des « promesses » faites avant son élection par l'actuel Président de la République. Mais comme disait l'autre, les promesses n'engagent que ceux qui y croient et ledit Président a déjà eu maintes et maintes occasions de démontrer qu'en la matière il était un expert !

Pour autant, notre syndicat qui a toujours combattu la loi actuellement en vigueur, estimant qu'elle ne garantit pas réellement la protection du secret des sources comme l'ont démontré de nombreuses affaires (de fadettes et d'autres), ne saurait accepter qu'une nouvelle fois, un texte touchant à l'essence même de notre profession, la liberté et l'indépendance, soit reporté aux calendes grecques.

Il a donc engagé de nouvelles démarches pour son examen rapide par le Parlement.

Notre syndicat ne peut toutefois qu'exprimer les plus vives inquiétudes sur les atteintes possibles aux libertés publiques, et notamment à la liberté d'information, induites par les dispositions de la loi visant à renforcer « la lutte contre le terrorisme ».

## LE RETOUR DES PROCÈS D'INTENTION

Ce texte donne à l'autorité administrative les moyens de prendre en urgence, sous prétexte de menaces terroristes, des mesures restreignant la liberté des citoyens, y compris en pénalisant des « intentions » sans qu'il y ait un début d'exécution (c'est le retour des procès d'intention dignes de l'Ancien régime !), ni d'ailleurs décision judiciaire au préalable.

C'est particulièrement vrai dans le domaine de l'information où la loi pourrait entraîner un recul de la liberté

d'informer en diminuant la protection juridique des journalistes. Elle prévoit notamment un blocage des sites internet en cas de soupçons « d'apologie du terrorisme » (qui sort du coup du champ de la loi sur la presse de 1881) et augmente leur surveillance, sans garantie pour la protection des sources.

On se rassurera (à peine) en apprenant que le groupe PS de l'Assemblée nationale a déposé fin août une proposition de loi relative à la protection du secret des affaires, et plus exactement au « capital stratégique des entreprises » mais qu'il ne sera toutefois pas opposable lorsqu'un journaliste dénoncera une infraction. Ouf, on l'a échappé belle ! ■■

*Formation professionnelle continue*

# Les droits des pigistes menacés

**L**A NOUVELLE loi sur la formation professionnelle continue doit s'appliquer au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Les décrets sont publiés. Parmi les mesures (notamment régionalisation) cette loi supprime le Droit Individuel à la Formation (DIF) et le remplace par le Compte Personnel de Formation (CPF). Elle conduit aussi les comités d'entreprise à être informés et consultés deux fois par an. Elle impose de négocier

dans l'urgence un nouvel accord entre les organisations patronales et les syndicats de la presse écrite pour que l'Afdas (organisme paritaire agréé) puisse poursuivre son activité.

## DÉJÀ PÉNALISÉS PAR LE DISPOSITIF

Concernant les pigistes, selon un audit tout récent, la nouvelle loi remet en cause l'avenant de 2009 (non si-

gné par le SGJ) qui avait organisé la collecte des fonds et mis en place une commission paritaire étudiant les demandes spécifiques de formations individuelles et l'accès au DIF. La nouvelle réglementation remet cet accord en cause : les demandes individuelles des pigistes devront être financées dans le cadre du plan de formation de l'entreprise, l'accès au Compte Personnel de Formation et le calcul des heures se fe-

ront sur le dispositif réglementaire et les dossiers de CIF pigistes seront étudiés par la commission CIF Presse écrite.

La commission pigiste est donc menacée de disparaître sauf si une négociation aboutit à lui redonner ses prérogatives. En attendant, l'Afdas n'est désormais plus en mesure d'accepter les dossiers de demandes pour 2015. Les pigistes sont donc déjà pénalisés. ■■

# Hommage J'avais un camarade...

**P**ARTI sur l'autre rive. Il pleurait dans mes bras, sale, barbu, clochard, abandonné... J'avais un camarade malade que les managers, aujourd'hui pleureurs, voulaient virer pour faute professionnelle.

J'avais un camarade passionné par l'image, la caméra. Il devenait bégue quand la colère le prenait, quand l'injustice était flagrante. Il devenait sourire éclatant pour prendre un enfant h'mong ou djuka dans ses bras.

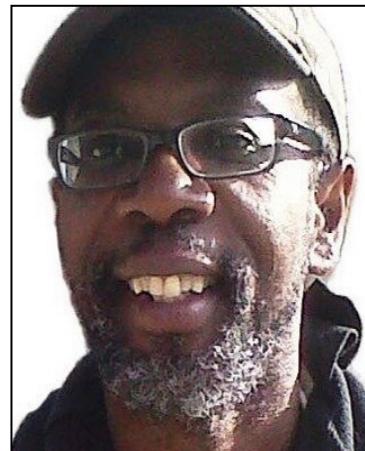
J'avais un camarade qui, en reportage, malmenait avec joie les voitures sur les pistes de latérite de la Grande Forêt. Un camarade qui rêvait la nuit devant le Fleuve.

Noir ? Blanc ? Neg'vayan ? Je connaissais la forêt mieux que lui et lui les rues de Paris mieux que moi. Christian était juste extraor-

dinairement humain... et journaliste. Pour cela je ne pense pas qu'il veuille la paix éternelle des religions moisis... Il y a une vie où des touloulous viennent le chercher pour danser... Une vie où il se remue, hurle de rire, court en portant le pied et la caméra... Cette vie-là est la nôtre, vieux frère.

J'avais un camarade, mais je n'irai pas sur sa tombe, alors pour que sa silhouette qui ouvre son placard et charge son matériel en riant reste dans nos yeux un peu plus longtemps, et parce qu'il est le premier à partir vers d'autres rivages, ce serait bien que la salle des JRI, des reporters, porte son nom, avec une plaque. J'avais un camarade que cela aurait fait rire.

Ronan



Christian Nestor, JRI à RFO.

## En bref

### NICE MATIN

**Décision le 13 octobre.** On devrait connaître le 13 octobre le sort réservé aux salariés de Nice-Matin. Le tribunal de commerce dira quel projet il retient pour la reprise du groupe. Le « mieux-disant » socialement prévoit 250 départs sur 1106 salariés. Il émane de Georges Ghosn, l'ex-propriétaire de La Tribune et de France-Soir, qui ont connu le même sort ! il prévoit de conserver seulement trois éditions sur 14. Les autres « offres » sont toutes du même tonneau avec 330 départs envisagés par Xavier Ellie, président de la Société normande d'information et de communication (éditrice de Paris Normandie, du Havre Libre et du Havre Presse), 40% des effectifs en moins pour Bernard Marchand patron du groupe de presse belge Rossel associé à des financiers et industriels. Bernard Tapie, principal actionnaire du journal La Provence, a évoqué lui 328 suppressions de postes. Mais on nous dit que « n'ayant pas le cou-

rage » de licencier autant de personnes, il a décidé de vendre son yacht et d'autres actifs personnels. Tout cela prêterait à rire si ce n'était aussi tragique pour des centaines de journalistes, de salariés et leurs familles.

### GUADELOUPE

**La répression anti-syndicale ne faiblit pas.** Le Comité International Contre la Répression nous informe que le 11 septembre, trois agents du CHU, syndicalistes UTS-UGTG (Union des travailleurs de la santé -Union générale des travailleurs de Guadeloupe) sont passés en procès pour une action de mobilisation et de grève de 2006. En quatre ans ce sont plus de 100 militants syndicaux appartenant principalement à l'UGTG qui ont eu à faire face à des procédures judiciaires. Ces procès sont un défi au mouvement ouvrier et démocratique en Guadeloupe, mais également en métropole. Le CICR rappelle que le 20 janvier 2015 aura lieu, à Pointe à Pitre, le procès de Charly Lendo, ancien secrétaire adjoint de l'UGTG, accusé d'homicide involontaire suite au tra-

gique accident d'un jeune motard sur un barrage élevé lors d'une grève. Avant de se rendre sur place, à ce procès, le CICR organisera à Paris un meeting contre la répression anti-syndicale en présence notamment d'un dirigeant de l'UGTG.

### GROUPE FRANCE AGRICOLE

**Echec des négociations.** Les NAO conduites en juin 2014, pour l'exercice 2014-2015 se sont concluées par un désaccord. La marche à franchir n'est pourtant pas bien haute et le groupe affiche une bien réelle prospérité. En dernier recours la section syndicale FO de GFA, a revendiqué 1 % pour au moins 50 % des salariés percevant les rémunérations les plus basses. L'inflation calculée sur les 12 mois antérieurs s'élevait à 0,8 %. Mais la direction a refusé cette modeste proposition. Dans les faits, seuls les barèmes de piges ont été réévalués de 1%. Ainsi, aujourd'hui de nombreux salariés du groupe n'ont pas été augmentés et subissent en plus une baisse de la participation et de l'intérêt qui représente une part significative de leurs émoluments tant GFA est rentable.



**Je souhaite adhérer  
au Syndicat Général des Journalistes**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

A retourner au SGJ-FO, 131, rue Damrémont, 75018 Paris

Tél. 01.53.01.61.53. - Fax. 01.53.01.61.54. - E-mail : fo.journalistes@gmail.com

**la Morasse**  
journalistes FO

Trimestriel - Octobre 2014

N°905 - 0,20 euro

Directeur

de la publication :

Denis Lemoine

Numéro de commission  
paritaire en cours  
Impression: SGJ-FO